

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

LE 11 SEPTEMBRE 2014

Séance **spéciale** du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford, tenue jeudi le 11 septembre 2014 **dans la salle de conférence de l'édifice municipal au 505 Frontière à 19h00.**

Les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec et les avis publics selon l'article 956 ont bien été affichés.

Est présent son honneur le Maire Drew Somerville ainsi que les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Dale Langille, Howard Silverman, Michael Houle et Lucie Bourdon tous formant quorum sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

À 19h15, MONSIEUR LE MAIRE DREW SOMERVILLE ouvre la séance.

2014-09- Ordre du jour

Considérant que les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec;

Considérant que l'article 153 du code municipal spécifie qu'on ne peut traiter que les sujets mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents;

Il est alors proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Howard Silverman **et résolu unanimement par les conseillers**

Que l'ordre du jour soit accepté avec aucune modification :

1. Présentation de l'ordre du jour
2. Modifié le règlement 276 pour l'emprunt de la subvention PIQM sur 20 ans.
3. Nomination du représentant du Village sur la politique nationale de la Ruralité.
4. Période de questions.
5. Clôture de séance.

2014-09-96

Prêt de 20 ans, subvention PIQM, modification du règlement 276

Considérant que l'annexe C du protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volt 1.5 du programme d'infrastructures Québec-Municipalités établi l'aide financière, correspondant à la part du gouvernement du Québec, sera versé sur une période de vingt (20) ans;

Considérant que le règlement municipal # 276 établi ce prêt à sur un terme de 10 ans;

Considérant qu'il est nécessaire de faire une correction pour se conformer au modalité du protocole d'entente;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller _____

Appuyé par monsieur le conseiller _____

Et résolu unanimement par les conseillers

Que l'article 5 du règlement d'emprunt # 276 soit modifié tel que suit :

« Aux fins d'acquitter les dépenses décrétées par le règlement 276, le conseil est autorisé à emprunter la somme de 1, 819,095 \$ sur une période de 40 ans, en plus d'une somme de 593 850\$ sur une période de 20 ans.»

À 19h06, le maire ouvre la période de questions :

Aucune personne n'a été présente durant cette séance alors la période est fermée.

2014-08-198

Séance clore

À 19h15, monsieur le conseiller Normand Lussier propose et monsieur le conseiller Howard Silverman appuie que la séance soit clore.

Adoptée à l'unanimité.

Drew Somerville,
Maire.

Diane Lawrence,
Directrice générale/secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

LE 28 AOÛT 2014

Séance **spéciale** du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford, tenue jeudi le 28 août 2014 **dans la salle de conférence de l'édifice municipal au 505 Frontière à 19h00.**

Les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec et les avis publics selon l'article 956 ont bien été affichés.

Est présent son honneur le Maire Drew Somerville ainsi que les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Howard Silverman et Lucie Bourdon tous formant quorum sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente. Messieurs les conseillers Michael Houle et Dale Langille sont absents.

Résolution : # 2014-08-197

Contrat de servitude – autorisation de signature

Attendu que le conseil municipal a accordé un mandat à même la résolution 2014-08-179 pour un acte notarié pour créer une servitude pour l'installation d'un tuyau sanitaire et pluvial entre la rue Margaret et la rue Barr pour le projet des travaux d'infrastructures de la rue Frontière;

Attendu qu'il est nécessaire de mandater les signataires pour ce contrat;

Il est alors proposé par madame la conseillère Tina Calvarese

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier

Et résolu unanimement par les conseillers

QUE le conseil municipal mandate monsieur le Maire Drew Somerville et la Directrice générale Diane Lawrence à signer l'acte notarié de la servitude pour ce dossier.

Copie certifiée et conforme à nos écritures

*Diane Lawrence,
Directrice générale et secrétaire-trésorière*